

# MAGAZINE

## ÉCONOMIE 1

*12 communes relèvent le défi de l'emploi*

## URBANISME 2

*Chantier de l'église*

## FINANCES 2

*1996 : un budget de raison*

## ENVIRONNEMENT 3

*Investissement pour les générations futures*

## DOSSIER 5

*L'eau, un geste simple... une facture complexe*

## ÉDUCATION 10

*Répartition scolaire*

## SPORTS 11

*Sacrés Champions 95*

## CULTURE

*Jean Payrou-Sales*





## Edito

### 1996 - UN NOUVEL ÉLAN POUR BRIGNAIS

Madame, Monsieur,

1996 se présente à nous, page blanche de l'histoire qu'il nous faut écrire...

Lors des cérémonies de vœux qui ont jalonné le mois de Janvier, la plupart des discours entendus sur la conjoncture nationale et mondiale furent "moroses".

Je crois, pour ma part, qu'il nous faut à tout prix cesser ce discours pessimiste et contagieux, et relever des défis, avoir des projets.

Cela est absolument nécessaire. Cela vaut pour la France et pour nos communes.

C'est certain, les problèmes existent : chômage, exclusion, marginalité..., mais nous devons réunir nos énergies, trouver des solutions par un élan commun.

Pour Brignais en 1996, nous devons ensemble favoriser la solidarité entre les générations, faciliter l'essor du monde associatif, privilégier l'emploi.

Encourager la citoyenneté nous paraît essentiel, en vous donnant davantage l'occasion de vous exprimer et en vous informant sur des dossiers qui vous intéressent directement.

Dans notre bulletin, nouvelle formule (plus économique !), nous avons choisi un dossier d'actualité : le cycle et le prix de l'eau afin de répondre à vos questions.

Dans cette perspective également, des comités consultatifs seront créés afin de vous associer à la réflexion menée sur certains dossiers. Les réunions de quartiers, que vous aviez été nombreux à apprécier, seront relancées.

Sachez que l'équipe municipale est à votre écoute et travaille pour vous.

Les Élus et le Personnel de la Ville de Brignais vous souhaitent une année d'espérance, de confiance, une année plus solidaire et plus heureuse.

Michel THIERS

Maire

Vice-Président du Conseil Général du Rhône

Bulletin édité par la Municipalité de Brignais.  
Hôtel de Ville - 28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 78 05 15 11 - Fax 78 05 55 51

Directeur de la Publication : Michel THIERS

Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND,  
Service Information Communication.

Secrétaire de la Rédaction : Martine DAL TIO, SIC.

Rédaction du dossier : Claudine BOURDELIN.

Collaborateurs de la rédaction : (par ordre alphabétique)

Philippe BLAIN, Claudine BOURDELIN, Christine CHAUVIN, Nathalie DELUZAIN, Christine GASNIER.

Photo de couverture : Section gymnastique sportive féminine de l'Espérance et Vaillantes par Pierre ROCHEBLOINE.

Reportages : SIC, Pierre ROCHEBLOINE, J.P. RESTOY et archives.

Mise en page, Composition, photogravure : LASERCOLOR, Brignais.

Impression : DELTA, Chassieu.

Régie publicitaire : Yvonne JUNIET, SIC.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1996.

### ► FÊTES DU PARRAINAGE BRIGNAIS - SCHWEIGHOUSE

Le Comité de préparation du 50<sup>ème</sup> anniversaire travaille activement aux festivités dont il nous communique le programme :

• **28 et 29 Juin : commémoration à Schweighouse.** Les Brignairots sont invités à y assister. L'hébergement sera assuré dans les familles alsaciennes ou à l'hôtel.

**Informations :** Jean Darfeuille au 78 05 10 83 ou Christine Chauvin au 78 05 15 11.

• **7 et 8 Septembre à Brignais :** le cinquantième anniversaire du parrainage sera groupé avec la commémoration de la Libération de Brignais (3 Septembre 44). Le programme officiel est en cours d'élaboration avec les associations locales. Un appel est lancé à toutes les personnes qui pourraient posséder des éléments traitant des fêtes d'Alsace en 1946 et 1955, ainsi que des documents sur les vingtième, trentième ou quarantième anniversaires (à titre de prêt).

**Contacts :** Claudius Carras au 78 46 41 47,  
Jeanine Gilardone au 78 05 24 26 ou  
Jean Darfeuille au 78 05 10 83.

### ► 10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE HIRSCHBERG / BRIGNAIS 13 et 14 JUILLET 1996 A BRIGNAIS

Vous aimez faire la fête ?  
Vous aimez les contacts ?  
Alors soyez les bienvenus et venez nous rejoindre le **Samedi 13 Juillet** et le **Dimanche 14 Juillet** pour la grande **FÊTE DU JUMELAGE à BRIGNAIS !**

Voilà dix ans, les communes d'Hirschberg et de Brignais ont pris la décision de se jumeler ? Pourquoi ?

Pour faciliter les contacts entre deux pays et deux cultures ; pour assumer leur rôle de commune dans une Europe unifiée ; pour permettre à nos jeunes de voyager et d'améliorer leurs connaissances linguistiques et d'acquérir des expériences professionnelles et culturelles indispensables pour l'avenir ; pour donner une nouvelle dimension à la vie associative ; et pour contribuer à la compréhension et à l'amitié entre les peuples de notre continent.

Pour fêter dignement notre Jumelage qui continue à s'enrichir depuis 1986, la Ville, les associations et les scolaires de Brignais et d'Hirschberg vous proposent un **programme très varié pour toute la journée du samedi 13/07 et pour le dimanche matin 14/07** avec manifestations sportives, chansons, danses, expositions et spectacles.

Vous pourrez participer à toutes les manifestations et même vous restaurer sur place.

Des stands, buvettes et guinguettes seront installés à différents endroits de la commune.

Réservez également votre soirée du **13 juillet** pour le **Grand Bal** et le **Feu d'Artifice**.

Nos Amis d'Hirschberg viendront nombreux et nous recherchons des familles d'accueil brignairottes.

Merci de contacter Madame Christine Chauvin, Service Jumelage, Hôtel de Ville de Brignais, Tél. 78.05.15.11.

Nous comptons sur votre participation.

### ► SORTIR A BRIGNAIS

L'association du Jumelage organise sa fête annuelle "**Buffet dansant**" animé par "Dominique" et la troupe ARCANÉ.

Le **Samedi 2 Mars 1996**

Tarifs : 80 F adultes, 50 F jeunes jusqu'à 14 ans.

Après le succès de la première **bourse d'échange et de modélisme ferroviaire** (Mars 95), le nouveau Comité des Fêtes de la Ville réédite cet événement les **23 et 24 mars** prochains. Sur plus de 1000 m<sup>2</sup>, la manifestation regroupera une dizaine de clubs de modélisme ferroviaire issus de la grande région Rhône-Alpes. Avec près de 2000 visiteurs en 1995, cette bourse a conquis par la qualité de ses exposants les amoureux du modèle réduit comme les simples visiteurs.



Le **Dimanche 31 Mars**, l'association Poissons et Passions organise sa **grande rencontre aquariophile** au complexe Pierre Minssieux. Un rendez-vous pour les amateurs régionaux de poissons exotiques. A ne pas manquer.

### ► ZAC RUE DE RONDE

Après une longue période de préparation, les travaux du programme de la société GROUPE BAMA SA démarrent, rue de Ronde en plein centre de Brignais.

Cette réalisation immobilière, "les Allées du Garon", réunira deux petits immeubles de deux étages, avec ascenseurs, comprenant des appartements type studio au quatre pièces, et des maisons villageoises de trois à cinq pièces principales, avec jardins privatifs. Les garages seront en sous sol, avec accès direct aux appartements et aux maisons.

Bureau d'information et maquette, rue Général de Gaulle, ouvert les après-midi, du mardi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 00.

### ► STAGE DE SECOURISME

La Fédération des Secouristes Croix Blanche organise un stage de préparation à l'attestation de formation aux premiers secours les **24 et 25 Février** de 8 à 12 heures et de 13 à 17 heures. Tarif : 450 F  
Le rendez-vous est fixé 15, rue Auguste Simondon.  
Inscriptions et renseignements : Myriam Grillon au **78 05 01 70**

### ► BRISCOPE ACTUALITÉS



• **Les Misérables de Victor Hugo**  
La Parure de Guy de Maupassant  
Des lectures à la bibliothèque par Luce Bekistan et Alain Peillon  
**Vendredi 16 Février**, 18 h 30  
Entrée libre

• **Le Voyage d'Alice**  
par la compagnie de Danse Musiques Vivantes de Lyon  
**Mardi 20 Février**, 19 h 30  
Tarifs : 60, 50, 40 F

• **L'Ange et la Bête "Création"**  
par la Cie Casting Sauvage Danse Théâtre  
**Vendredi 23 Février**, 20 h 30  
Tarifs : 50, 35 F

# Carrefour des industriels : 12 communes relèvent le défi de l'emploi

L'intercommunalité économique est potentiellement créatrice d'emplois. C'est en partant de ce constat que non plus 6, mais 12 communes du Sud Ouest Lyonnais se sont rangées aux côtés de leurs associations d'industriels pour soutenir ce rendez-vous. Une démarche collective suivie très attentivement par les acteurs économiques régionaux.

## FORUM DES ENTREPRISES, PUIS CARREFOUR DES INDUSTRIELS

Né en 1988 de l'initiative des responsables de l'ABCIS (Association Brignais Commerce Industrie Service), il a gagné au fil des ans en crédibilité et en envergure. Les industriels ont appris à se connaître, à dialoguer et à œuvrer ensemble. L'édition 1994, 4<sup>ème</sup> du nom marque un réel tournant. Lors d'une conférence au Club de la Presse, Evelyne GALERA, Présidente de l'ABCIS, en définissait l'objectif au nom des trois associations d'industriels partenaires de l'organisation - ADER 42, AEZA, ABCIS - : "offrir aux chefs d'entreprises régionaux, voire nationaux une offre marchande globale issue des potentialités des entreprises du Sud Ouest Lyonnais".

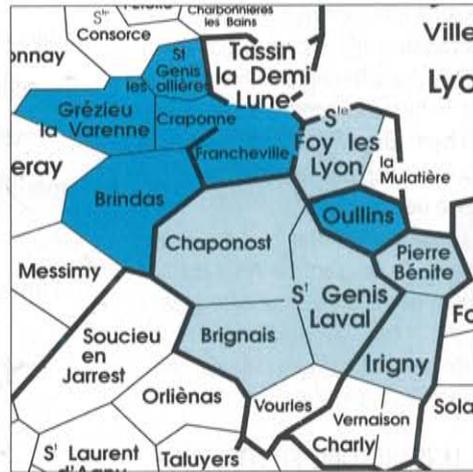
Le Carrefour 94 fait mouche, auprès des exposants comme des "institutionnels". Faute de place, un certain nombre d'entreprises ne peuvent pas exposer. Dès lors, tout va très vite : courant 1995,

conscients de l'impact de ce salon professionnel, plusieurs communes font acte de candidature pour s'associer en 1996 à l'événement et permettre à leurs entreprises de s'accrocher à cette locomotive créatrice d'activité économique. Aux 2100 m<sup>2</sup> de superficie d'exposition offerts par le complexe Pierre Minssieux, les organisateurs décident d'adjoindre un chaiteau de 600 m<sup>2</sup>, soit une capacité totale d'accueil de 185 exposants.

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE DE 2800 ENTREPRISES

Ainsi, les 26 et 27 Septembre prochains, les communes ayant participé au Carrefour 94 : Brignais, Chaponost, Irigny, Pierre Bénite, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-Laval, accueilleront les benjamines : Brindas, Craponne, Francheville, Grézieu-La-Varenne, Oullins et Saint-Genis-les-Ollières. Un territoire solidaire représentant 2800 PME, PMI et plusieurs centaines d'hectares à vocation économique.

Soumise à la même logique que les entreprises, les villes seront regroupées au sein du Salon dans un pôle "institutionnel". Mieux encore, depuis la fin de l'année leurs représentants, élus et services municipaux réfléchissent à un concept de présentation intercommunal. "Comme toute entre-



prise, les villes évoluent dans un univers concurrentiel en termes d'attractivité sur les entreprises. Dans un premier temps, il faut savoir présenter un front uni, celui de la qualité de notre territoire, voirie, environnement, habitat. Dans un second temps, il faut savoir jouer sur la complémentarité de nos offres foncières et sur nos particularismes devant une demande précise." Une stratégie que poursuit Michel THIERS depuis de nombreuses années.

Déjà très présente en 1994, La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon redouble ses interventions. Présentées comme modèle d'associations par leur dynamisme et leur ouverture, l'ABCIS, l'ADER 42 et l'AEZA sont en train de faire des émules.

Sous la médiation de Marc Serin (CCIL - responsable de l'Antenne de Givors) et dans la perspective du Carrefour des Industriels, plusieurs regroupements d'entreprises sont en cours de création. A suivre. ■

*"Les deuxièmes mardis..."  
Un mois sur deux en alternance avec des réunions de bureau, les associations d'industriels du Sud Ouest Lyonnais invitent les dirigeants d'entreprises à réfléchir sur un thème précis*

*à l'occasion de petits déjeuners auxquels participent des intervenants extérieurs reconnus.  
Bloc-notes : "PME, stratégies commerciales et 5<sup>ème</sup> Carrefour" le 12 Mars.  
"Responsabilités du dirigeant" le 12 Mai.*

## Brignais honore ses artisans

Fin Novembre, Xavier Gilardone, Gabriel Krafft, Georges Lombard et Marcel Perraud étaient honorés par la Chambre des Métiers du Rhône et recevaient à ce titre la médaille 95 de l'organisme consulaire. Une distinction que les élus de Brignais ont tenu à souligner en organisant à leur tour et en présence du

Président Jean Rivière, un hommage public chaleureux.

Sur l'esprit qui anime l'artisanat, Michel Thiers :

"L'artisanat est fondamental pour notre économie. Les métiers manuels n'ont que trop souffert d'une image réductrice."

Sur le poids économique de l'artisanat brignairot, Louis Rolland :

"Avec 209 entreprises artisanales, Brignais présente une densité bien supérieure à la moyenne départementale. C'est le travail des métaux puis la maçonnerie qui arrivent en tête de la répartition par activités. Vient ensuite les métiers de réparation, puis de la menuiserie serrurerie et de l'aménagement. En 1992, 24 jeunes Brignairots ont signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise artisanale du Rhône".

L'artisanat par un artisan : Rémi Cuisinier en visite aux Olympiades des Métiers.

"Ce fut pour moi un immense plaisir de voir cette jeunesse universelle à l'œuvre. J'ai été impressionné par la concentration des candidats. Au delà de l'esthétique et de la qualité de l'ouvrage réalisé, la rigueur, la propreté et le silence font partie de la notation finale... Il faudra encore faire évoluer certaines mentalités afin que les professions manuelles soient mieux considérées.

Je suis persuadé que ce type de compétition qui est une vitrine mondiale, est une bouchée d'oxygène pour l'orientation de nos jeunes..." ■



Michel Thiers et Gabriel Krafft.



Avec Jean Rivière et Jean Besson.



Une réunion chaleureuse.

## Ouverture du chantier de l'église

Inscrits au budget 96, les travaux de réfection extérieure de l'église démarreront prochainement.

### DES TRAVAUX CONSÉQUENTS

Depuis 1903, date de la séparation de l'Église et de l'État, la grande majorité des édifices religieux appartient au patrimoine des communes. La Paroisse n'en est que l'affectataire. C'est à ce titre que la Ville de Brignais a programmé cette année la réfection de l'église dont elle a l'obligation d'assurer l'entretien extérieur.

"Des travaux conséquents, décidés suite à l'apparition d'infiltrations d'eau provoquées par la porosité des façades" explique Dominique Viret, Adjoint délégué à l'urbanisme, à la voirie et aux bâtiments communaux.

Le projet comprend la réfection de la couverture de la nef et de la sacristie (tuiles et zinguerie sur plus de 500 m<sup>2</sup>) et le ravalement des façades latérales.

"La technique adoptée consiste à mettre en valeur les pierres de parement, angles, corniches ou entourages des vitraux quitte à les reconstituer à l'aide de résine si elles sont endommagées. Les surfaces actuellement en pierre apparente seront revêtues d'un enduit à la chaux".

Ce traitement radical présenté aux élus et aux représentants de la paroisse a été conseillé par l'architecte des Bâtiments de France, Pierre Ferrieux et approuvé par le Père Robert Beauvry, Président de la Commission des Arts Sacrés du Diocèse de Lyon.

Indépendamment du gros œuvre, le programme inclut le traitement des bois de charpente et la révision de la motorisation des cloches : "dont l'une date de 1432" rappelle Dominique Viret.

### UNE HISTOIRE PITTORESQUE

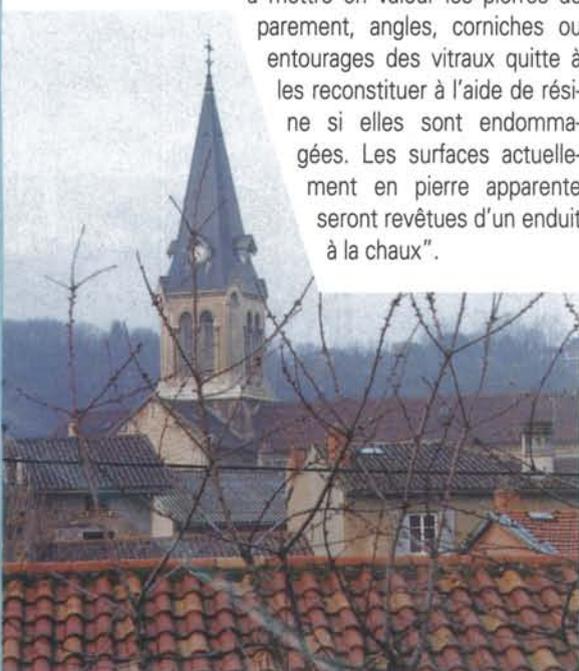
Le Père Mondonneix, Curé de Brignais depuis 1969, ne cache pas sa satisfaction de voir les techniciens s'intéresser à l'église ; une réfection qui coïncide à un an près, avec le cinquantième anniversaire de son accession à la prêtrise.

"Les derniers travaux remontent à Juillet/Août 1984" rappelle-t-il. Douze années pendant lesquelles l'édifice a subi l'usure du temps et n'a pas été épargné notamment, comme le centre ville, par l'invasion des pigeons.

Consacrée à Saint Clair, Patron des aveugles et des mal voyants, l'église est considérée comme un des plus beaux monuments du patrimoine artistique de Brignais. "De l'avis de nombreux spécialistes", explique Maurice Blanc (revue de l'ARAIRE - hiver 1986), "elle mériterait d'être classée par les Monuments Historiques".

Démarrés en 1854, les travaux de construction ne s'achevèrent qu'en 1859. A l'origine de cette durée anormalement longue, les relations quelque peu tendues entre l'Abbé Rival, curé de l'époque et l'architecte Clair Tisseur : "l'un et l'autre sont des personnages hors du commun ; le curé reprochant à l'architecte de remanier les plans sans tenir compte des agrandissements nécessaires et des exigences de la liturgie, l'architecte ne se gênant pas pour déclarer en public qu'il n'aime pas construire avec des curés architectes..." ■

L'église, vue du bureau du Père Mondonneix



## 1996 : un budget de raison

Voté en décembre dernier, le budget primitif 1996 n'est que le reflet partiel de l'exercice à venir. En effet, la décision modificative qui sera votée mi mars devrait soutenir l'investissement à hauteur de 11 450 000 F.

Afin d'assurer la continuité des paiements de nos fournisseurs, nous avons voté le budget primitif le 20 décembre dernier. Les comptes et particulièrement recettes locales en provenance du Receveur Municipal n'étant connues qu'à la mi-Février, nous voterons une décision modificative en Mars. Ceci explique le fait que notre budget d'investissement n'est que de 8 050 000 F ; nous l'estimons à 11 450 000 F à voter en Mars prochain.

### LA RIGUEUR ÉRIGÉE EN PRIORITÉ

Au cours de la séance de présentation des orientations budgétaires 96, Jean-Louis Imbert, Adjoint délégué aux finances, a rappelé le travail accompli depuis plusieurs années en matière de contrôle de gestion : procédure d'engagement, contrôle des dépenses et règlement des fournisseurs sous 45 jours au plus.

Parallèlement, la politique d'économie sur les frais de fonctionnement a permis un ralentissement marqué, notamment dans l'évolution des dépenses de personnel (ratios, frais de personnel, population).

Au delà de ces premiers résultats, les orientations budgétaires 1996 prévoient différentes mesures complémentaires adaptées au contexte actuel :

- le développement accru du contrôle de l'opportunité des com-

mandes, l'examen systématique des contrats en cours et l'analyse détaillée des services à la population qui font l'objet d'une tarification.

- la réorganisation des services en vue d'une optimisation des postes de travail.

L'ensemble de ces mesures doit concourir à terme, à atteindre les objectifs suivants :

- conforter les capacités d'investissement de la commune en comprimant les dépenses de fonctionnement ;

- maîtriser l'endettement afin de développer les marges de manœuvre financières.

Une année de transition ? "Oui, affirme Jean-Louis Imbert. En tant que collectivité locale, nous devons intégrer chaque année un peu plus le désengagement de l'État. Ces années difficiles nous obligent cependant, à une complète "remise à plat" de la gestion de la Ville et à une profonde réflexion sur notre rôle économique et social, particulièrement en matière d'investissement".

### VIE ASSOCIATIVE

A l'image des autres composantes du budget, le coût de la vie associative a fait l'objet d'un examen approfondi. "Une recherche d'économies, sans toutefois remettre en cause le fondement de ces structures dont la fonction sociale dans le sens large du terme n'est plus à démontrer." témoigne Gilles Desforges, Conseiller délégué à la vie associative.

Ainsi la somme globale consacrée à la vie associative s'élève à 3 715 000 F contre 3 767 350 F en 95.

Alors que la trentaine de "petites structures" bénéficient d'un budget relativement stable, des économies notables ont été réalisées grâce à une restructuration du secteur jeunes et à une réduction du coût de la programmation culturelle (subvention OCB culture).

Un message de rigueur et de raison diffusé auprès de tous les partenaires de la Ville. ■

# Parc de l'Hôtel de Ville : investissement pour les générations futures



Très naturellement attachés à leur "Parc", les Brignairots s'interrogent sur certaines coupes réalisées par le Service des espaces verts. Explications avec Marie Thérèse Maucour et Pascal Redon.



Pascal Redon et Marie-Thérèse Maucour.

**L**e parc de l'Hôtel de Ville appartient au patrimoine vert de notre ville. Comme tout bien précieux, il convient de l'entretenir, de le protéger, dans un souci de transmission aux générations futures". Tel est l'objectif du programme de revitalisation du parc de l'Hôtel de Ville présenté récemment par Marie Thérèse Maucour, Adjointe déléguée, en Commission environnement.

D'une superficie de 3 ha dont 7000 m<sup>2</sup> boisés, le parc de l'Hôtel de Ville a été créé à l'époque napoléonienne, entre 1750 et 1800 comme en témoignent les archives municipales retrouvées par Pascal Redon, sylviculteur de formation au sein de l'équipe des espaces verts. Cette recherche dans le passé de la Commune et plus particulièrement dans le dossier des plans cadastraux lui a permis d'établir très précisément la "bible" du parc : un travail qui a consisté à repérer, répertorier, numéroter, diagnostiquer chacun des plants.

Les érables, espèce mineure poussée naturellement, représentent 90 % des feuillages. Les es-

sences nobles, tilleuls, cèdres et quelques chênes, merisiers ou noyers d'Amérique composent les 10 % restants. "Au fil des ans, les essences nobles, pourtant résistantes par définition, ont été envahies par les érables..." explique Pascal Redon, "on arrive à un stade où il faut impérativement rajeunir l'ensemble par de nouvelles plantations et penser à l'enrichir".

Car le diagnostic établi en collaboration avec les spécialistes de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) a le mérite d'être clair : trous de piverts, pourriture, arbres creux, charpentières cassantes, racines dessouchées... comme dans toute agglomération et parallèlement à un vieillissement naturel, nos arbres souffrent de la pollution ambiante. Privé d'humus (les feuilles sont ramassées régulièrement et la pelouse est tondue), le parc ne bénéficie pas d'une régénération naturelle.

Le programme de revitalisation du parc a donc été conçu sur plusieurs années, bosquet par bosquet. Ainsi au droit de la rue Janicu, l'abattage du bouquet de baliveaux d'érables, sans valeur, a permis la réimplantation de 5 tilleuls dont le développement

était compromis par la construction de la résidence "Côté Parc". 5 autres tilleuls prendront place derrière le jeu de boules.

Peu à peu, les espaces verts pensent réintroduire des essences nobles. Chênes, cèdres, sapins... des arbres réputés robustes. Chaque bosquet fera l'objet d'un projet d'implantation et d'un travail d'harmonisation des feuillages en couleur comme en hauteur. Parmi les priorités 96/97, le bosquet du carrefour de l'Hôtel de Ville. Pascal Redon envisage d'y recréer le taillis sous futaie d'origine. ■

**Et les arbres d'alignement ?**  
Loin d'oublier les autres zones végétales de la Commune, la Ville consacre depuis une dizaine d'années, une partie de son budget environnement à l'acquisition d'arbres d'alignement. Ces dépenses sont réalisées parallèlement aux aménagements de voirie. L'ensemble de jeunes plants est très varié : marronniers, noisetiers, evodias, liquidambers, tilleuls, poiriers, pommiers. Un patrimoine de 700 plants qui nécessitera dans les prochaines années un soin du service des espaces verts et un budget d'entretien en conséquence.

## Embellissez-vous Embellissons-nous

A deux mois du printemps, le Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon se penche sur l'édition 96 du concours intercommunal de fleurissement.

"Notre objectif, explique sa Présidente, Jacqueline Chauveau, est de susciter une démarche volontariste de fleurissement, tant de la part des particuliers que des responsables d'entreprises et des commerçants".

Contrairement aux années précédentes, les participants devront faire acte de candidature pour recevoir ensuite la visite du jury. Si le Syndicat d'Initiative n'envisage pas de modifications dans les catégories proposées, (balcons, villas avec jardin, maisons sans jardin, entreprises ou commerces), il pourrait avancer l'événement avec une campagne d'inscription en Mai et le passage du jury fin juin.

"Au travers de cette nouvelle démarche, nous souhaitons largement ouvrir le concours, notamment aux nouveaux résidents et ainsi susciter une véritable émulation", conclut Jacqueline Chauveau.

### Résultat du concours 1995 Fleurissement de Brignais :

- Prix de l'intercommunalité :  
M. et Mme Rafed
- Catégorie maison avec jardin :  
1<sup>er</sup> prix ex-aequo : M. Cuisinier (hors concours)  
M. et Mme Voisin  
2<sup>ème</sup> prix : M. et Mme Bonnefond  
3<sup>ème</sup> prix ex-aequo : M. et Mme Garcia  
M et Mme Raithouse
- Catégorie maison sans jardin :  
1<sup>er</sup> prix ex-aequo : M. Henry (hors concours)  
Mme Rodrigo
- Catégorie balcon :  
1<sup>er</sup> prix : Mme Chirat  
2<sup>ème</sup> prix : M. et Mme Grégorin-Godard  
3<sup>ème</sup> prix : M. Grillon  
4<sup>ème</sup> prix : M. et Mme Vernet
- Catégorie entreprise et commerce :  
1<sup>er</sup> prix : Société Pignol  
2<sup>ème</sup> prix ex-aequo : Société Vincent  
Restaurant Chlorophylle  
3<sup>ème</sup> prix : Restotel



# AUTO MOTO OUEST

## ÉCOLE DE CONDUITE

- Conduite à 16 ans -  
Formation traditionnelle ou accélérée

**Gilbert BABY**

100, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Tél : 78 05 15 94

24 h/24 - 7 j/7

## TAXIS **7** CHEMINS



VÉHICULE CLIMATISÉ **7 PLACES**  
Petites et longues distances

### SERVICES

#### PARTICULIERS

RADIOTHÉRAPIE  
DIALYSE  
ENTRÉE et  
SORTIE HOPITAUX  
CONSULTATION  
RAMASSAGE SCOLAIRE  
GARE - AÉROPORT  
etc...

#### ENTREPRISES

GARE - AÉROPORT  
TRANSPORT  
DE COLIS  
MESSAGERIE  
RAPIDE  
etc...  
• COMPTE ENTREPRISE

# LASERCOLOR

## ÉDITION PUBLICITAIRE

Conseil, Conception et Réalisation

Studio photographique (laboratoire intégré)  
Compogravure - PAO - Impression

Dépliants - Catalogues - Plaquettes de  
prestige - Affiches - Annonces - Magazines -  
Journaux d'entreprises - Panneaux de stand...

### Département

## PHOTOCOPIE COULEUR

De l'unité aux grandes séries  
Tarif dégressif pour quantité  
Ouvert du lundi au vendredi

Plus de 25 années de savoir-faire.

**PARKING  
CLIENT**

14, rue des Ronzières - 69530 Brignais - Tél. 78 05 16 93 - Fax 72 31 67 75



*Eclairage public*

*entretien*

*Travaux neufs*

12, rue Ampère  
69600 OULLINS

**Tél. 78 51 00 74**  
**Fax 78 86 97 52**

# L'eau : un geste simple... une facture complexe

"L'eau est devenue très chère" entend-on souvent.

C'est vrai, le prix de l'eau a augmenté en France et partout en Europe. Cette dépense pèse désormais sur tous les budgets familiaux.

Encore faut-il essayer de comprendre les composantes du prix de l'eau. En effet, l'eau de qualité au robinet, l'eau rendue épurée après usage au milieu naturel, cela a un prix.

Essayons ensemble de comprendre pourquoi l'eau coûte cher ?

Pourquoi le prix en est différent d'une région à l'autre ? Quels sont les modes de gestion ? Qui sont les différents acteurs ?

**M**arcel Masson, Adjoint chargé de l'intercommunalité :

"Vous êtes nombreux à être conscients des travaux nécessaires pour disposer d'une eau saine, mais à condition de comprendre votre facture et ses flux financiers.

De plus, une étude sur l'intercommunalité menée par un étudiant de LYON III a révélé qu'il y avait un manque très net d'informations concernant ce dossier.

C'est la raison pour laquelle, la ville de Brignais a décidé de publier ce dossier."

## LES RAISONS DE L'ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU

Une législation nouvelle et importante, notamment en matière d'environnement a été imposée aux collectivités.

**La loi sur l'eau du 3 Janvier 1992** : elle exclut la pratique du forfait. Le principe retenu est celui d'une tarification assise sur le volume d'eau réellement consommé par l'utilisateur.

**La Directive européenne de 1991 en matière d'assainissement** : elle impose aux collectivités de mettre aux normes leurs équipements.

Cela signifie :

- l'obligation de réaliser la collecte et le traitement des eaux usées (appelées urbaines résiduaires) ; (voir page 8 : Station d'épuration de Givors) ;
- l'obligation de respecter des normes d'épuration avant rejet au milieu naturel (normes de rejet) ;
- un calendrier d'application ou de mise en œuvre.

**L'instruction comptable M 49 de 1992** : elle rend obligatoire la séparation des budgets eau et assainissement des budgets principaux des communes.

Concrètement, cela signifie que c'est le consommateur qui paie son service de l'eau et l'assainissement

alors qu'avant 1992, les travaux étaient payés par le budget général de la commune et donc pour partie avec les recettes fiscales. C'était donc le contribuable communal qui payait.

Désormais, cela n'est plus permis.

## FLASH : SURTAXE D'ASSAINISSEMENT

Si cette mesure comptable avait été appliquée tout de suite, on aurait assisté à une augmentation très brutale de la surtaxe d'assainissement. Or, la Ville de Brignais a demandé une dérogation à la Préfecture et l'a obtenue.

L'augmentation de la surtaxe est étalée sur 3 ans, et la subvention d'équilibre versée du budget général sur le budget annexe diminuera progressivement.

Précisons que la surtaxe d'assainissement est plus élevée également car la participation que la ville de Brignais verse au SMAVG (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon) a été augmentée du fait des travaux nécessaires à la construction de la station d'épuration (première phase) conformément à la directive européenne de 1991.

- 0,70 F/m<sup>3</sup> le premier semestre 1995 ;
- 2,47 F/m<sup>3</sup> le deuxième se-

"L'eau est un "don gratuit du ciel" mais l'eau disponible pour l'utilisateur suppose la réalisation d'importants investissements et l'organisation d'un service pour gérer et entretenir les installations."

**Ambroise Guellec, Député.**  
(Rapport "Le prix de l'eau")



mestre 1995 ;  
- 3,40 F/m<sup>3</sup> le premier semestre 1996.  
Sachez que toutes les communes sont contraintes d'augmenter leurs surtaxes. ■



Le Garon.

# Commençons par le début...

Qui est responsable de la gestion des services de distribution et d'assainissement de l'eau ? Cela relève des compétences de la commune.

Le Conseil Municipal peut décider de déléguer ses compétences à un syndicat.

## DISTRIBUTION D'EAU

Pour Brignais, le Conseil Municipal a décidé de déléguer ses compétences au SIDESOL (Syndicat de Distribution d'Eau du Sud Ouest Lyonnais). C'est le syndicat qui fixe le prix de l'abonnement et du m<sup>3</sup> d'eau pour la partie Sidesol et la partie société fermière.

Il finance les investissements de réalisation, de renouvellement et de renforcement des canalisations et des ouvrages. Les équipements appartiennent au syndicat.

## ASSAINISSEMENT

Notons que le réseau d'assainissement communal, (voir

schéma) demeure dans le domaine de compétence direct de la commune. C'est la commune qui fixe le prix de l'assainissement communal.

Pour l'assainissement intercommunal, Brignais a délégué ses compétences au SMAVG (Syndicat Mixte d'assainissement de la Vallée du Garon) et au SYSEG (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors).

Ils financent les investissements nécessaires à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées. Les équipements appartiennent aux syndicats.

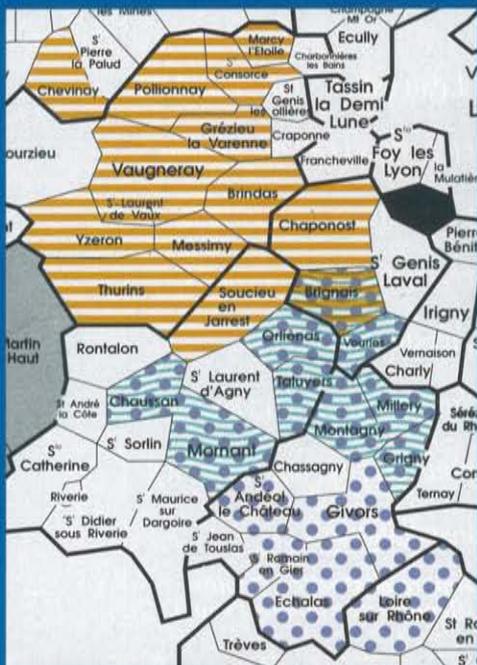
Nous précisons que le Syndicat du Garon a réalisé des travaux importants ces dernières années au niveau de l'hydraulique. Suite aux crues de 1983, 84, 89 et 93,

de nombreux travaux d'aménagement, de réfection de berges ont été réalisés. Les travaux d'hydraulique sont financés par les budgets communaux.

## LES AVANTAGES DE L'INTERCOMMUNALITÉ SONT MULTIPLES

Cela permet :

- de réaliser des économies d'échelle ;
- de bénéficier de subventions importantes (le Département du Rhône, par exemple, favorise et encourage le travail en intercommunalité) ;
- d'être performant au niveau de la protection de l'environnement. D'autres communes ont d'ailleurs demandé leur adhésion



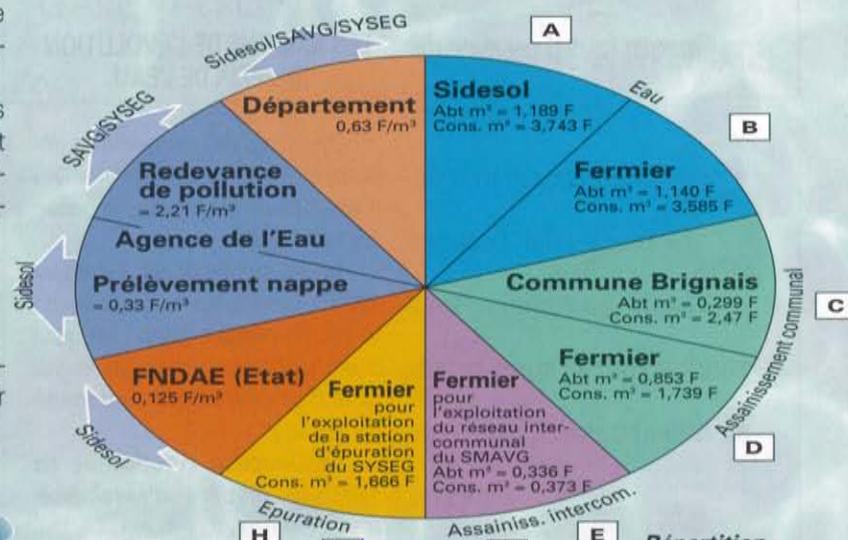
Communes appartenant au :

- Sidesol
- Syndicat mixte de la Vallée du Garon
- Syseg

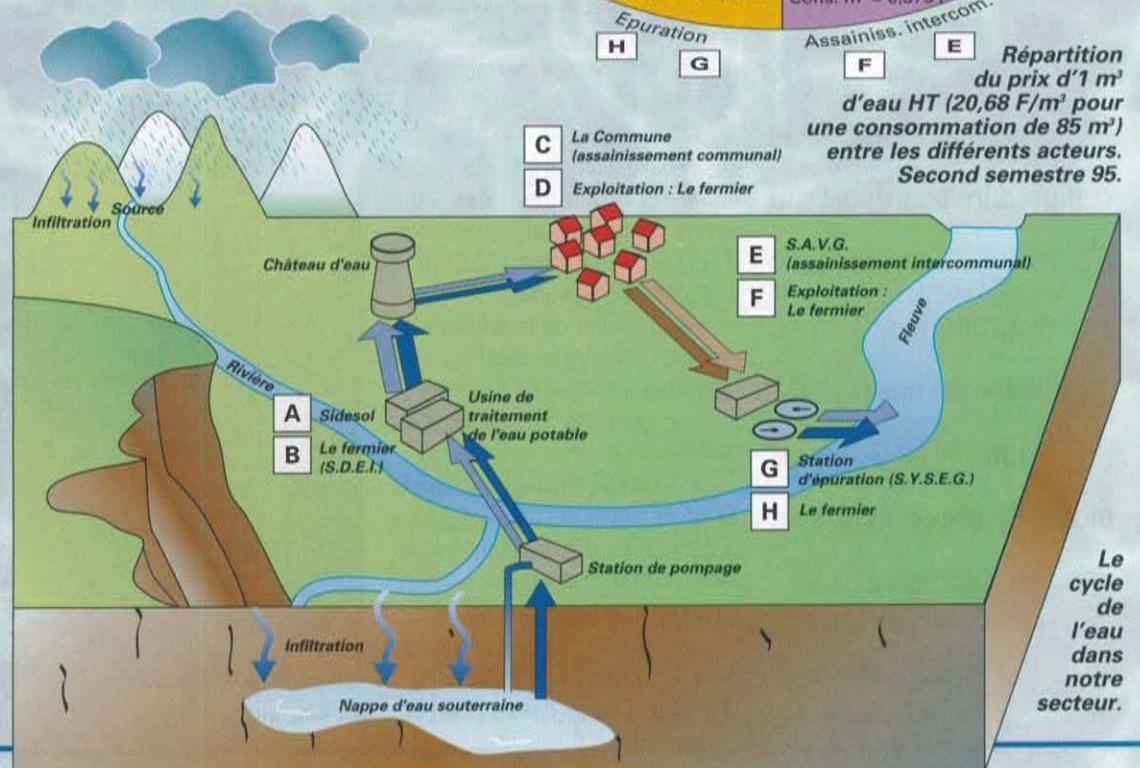
Brignais appartient à ces trois syndicats. D'autres communes faisant partie du SMAVG et du SYSEG appartiennent à d'autres syndicats de distribution d'eau.

## Allons plus loin

SIDESOL	
Date de création	1954
Nombre de communes	14
Nombre d'habitants	40 367
	15190 abonnés
Les réseaux	600 kms de canalisations dont 120 à renouveler et 39 réservoirs
Le budget chiffré du compte administratif de 1994	34 MF
- investissement	18 MF
- fonctionnement	16 MF
Date du contrat	Contrat d'affermage : 1988
	Avenants en 1992, 1994 et 1995
Durée	20 ans
SMAVG	
Date de création	1975
Nombre de communes	9 communes et 2 syndicats d'eau
Nombre d'habitants	39 880
	8 000 usagers
Les réseaux	208 kms de réseau souterrain et 7 postes de relèvement
Le budget chiffré du compte administratif de 1994	14,8 MF
- investissement	11,5 MF
- fonctionnement	3,3 MF
Date du contrat	Contrat d'affermage : 1988
	Avenants en 89, 91 et 92
Durée	10 ans
SYSEG	
Date de création	1989
Nombre de communes	5 communes et le SMAVG
Nombre d'habitants	57 897
Le budget chiffré du compte administratif de 1994	51,1 MF
- investissement	48,8 MF
- fonctionnement	2,3 MF
Date du contrat	1990 pour une durée de 12 ans.
	Avenants en 92 et 94



Répartition du prix d'1 m<sup>3</sup> d'eau HT (20,68 F/m<sup>3</sup> pour une consommation de 85 m<sup>3</sup>) entre les différents acteurs. Second semestre 95.



Le cycle de l'eau dans notre secteur.

au SMAVG et au SYSEG. Preuve que le système est envié !

**PLUSIEURS MODES DE GESTION.**

Quelques explications...

Nous venons de le voir, bien que les services d'eau et d'assainissement relèvent des communes ou des syndicats, ces collectivités ont le choix entre plusieurs modes de gestion :

- **La gestion directe :**
  - la régie directe
  - la régie en gérance
- **La gestion indirecte ou déléguée :**
  - l'affermage
  - la concession

• **La gestion directe :**

**La régie directe :** la collectivité finance les équipements et les fait fonctionner avec son propre personnel. Le service eau et assainissement est incorporé au service municipal. Il existe plusieurs

formes de régie.

• **La gestion indirecte ou déléguée :**

**L'affermage :** la collectivité finance les équipements et, par contrat, en confie l'exploitation à l'entreprise privée qui fonctionne avec son personnel.

Un contrat fixe une tarification de l'eau au fermier qui assure l'exploitation en percevant une partie du produit.

Le fermier perçoit également pour le compte de la collectivité une surtaxe destinée à celle-ci, destinée à payer les annuités d'emprunts contractés pour réaliser un certain nombre d'investissements.

**La concession :** la collectivité confie à une entreprise la totalité du service eau et assainissement. Les investissements doivent être réalisés et l'exploitation assurée par l'entreprise. Celle-ci perçoit directement pour son compte le produit de la facturation.

**UN EXEMPLE CONCRET : BRIGNAIS**

Le Syndicat de distribution d'eau du Sud-Ouest Lyonnais a confié à une entreprise l'exploitation du réseau.

Cela consiste en la réparation, l'entretien des réservoirs, des réseaux, des branchements et les stations de pompage.

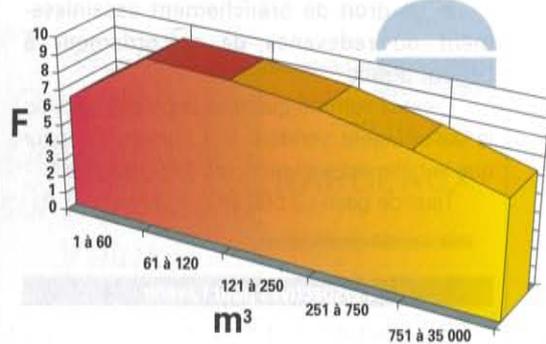
Cette entreprise, c'est la SDEI. Pour l'assainissement tant communal qu'inter-communal, c'est également cette entreprise qui intervient.

Elle assure :

- L'exploitation des différents ouvrages et des réseaux de transport et de collecte (main d'œuvre, pièces de rechange et produits de traitement, hydrocurage,...)
- Les analyses de laboratoire et leur interprétation pour la bonne conduite du traitement
- L'intervention d'urgence grâce à la télésurveillance mise en place sur la station et sur certains collecteurs.

**Prix de l'eau (m<sup>3</sup> consommé)**

- **du 1<sup>er</sup> au 60<sup>ème</sup> :** 6,401 F HT/m<sup>3</sup>  
Part syndicale : 3,27 F HT  
Part SDEI : 3,131 F HT
- **du 61<sup>ème</sup> au 120<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> :** 9,557 F HT/m<sup>3</sup>  
Part syndicale : 4,88 F HT  
Part SDEI : 4,677 F HT
- **du 121<sup>ème</sup> au 250<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> :** 9,406 F HT/m<sup>3</sup>  
Part syndicale : 4,80 F HT  
Part SDEI : 4,606 F HT
- **du 251<sup>ème</sup> au 750<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> :** 8,913 F HT/m<sup>3</sup>  
Part syndicale : 4,55 F HT  
Part SDEI : 4,363 F HT
- **du 751<sup>ème</sup> au 35 000<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> :** 7,919 F HT/m<sup>3</sup>  
Part syndicale : 4,04 F HT  
Part SDEI : 3,879 F HT
- **au delà du 35 000<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> :** 6,632 F HT/m<sup>3</sup>  
Part syndicale : 3,39 F HT  
Part SDEI : 3,242 F HT



**Attention, quand vous comparez vos factures avec celles de vos amis, comparez aussi les services rendus, les équipements collectifs ainsi que leur ancienneté.**

**Exemple d'une consommation semestrielle de 85 m<sup>3</sup> pour une famille de 4 personnes - 2<sup>ème</sup> semestre 1995. Attention : le tarif de l'eau évolue selon les volumes (voir encadré).**

**sdei**  
Société de Distributions d'Eau Intercommunales  
988, chemin Pierre-Drevet  
69140 RILLIEUX-LA-PAPE  
Pour toute correspondance :  
B.P. 152 - 69147 RILLIEUX CEDEX

**FACTURE n°** [redacted] **CH**

**DUPLICATA**

**NOM DU CLIENT ET ADRESSE DU LIEU DESERVI**  
MR [redacted]  
BRIGNAIS  
VOTRE SERVICE LOCAL  
S•D•E•I • 244 AVENUE GENERAL DE GAULLE  
69538 BRIGNAIS  
TEL: 72 31 92 28 TEL• D'URGENCE: 72 31 62 62

REFERENCES A RAPPELER	N° DE COMPTEUR	DATE	ANCIEN Relevé INDEX	DATE	NOUVEAU Relevé INDEX	CONSOMMATION	TOTAL CONSOMMATION	MONTANT	TAUX TVA
688901	758852	22/05/95	2658	13/11/95	2735	85			
<b>RUBRIQUES</b>		<b>VOLUME</b>		<b>PRIX UNITAIRE HT</b>		<b>SERVICE D'EXPLOITATION</b>		<b>MONTANT</b>	
<b>ABONNEMENT SEMESTRIEL DE FEVRIER A JUILLET 96 ET CONSOMMATION</b>									
EXPLOITATION (S•D•E•I•)		1		96,9438		96,94			
EAU ABONNEMENT		1		3,1318		3,1318			
EAU CONSO DE 0 A 60m <sup>3</sup>		25		4,6749		116,86			
EAU CONSO DE 61 A 120m <sup>3</sup>		1		72,5528		72,55			
ASSAINISSEMENT ABONNEMENT		1		1,7398		1,7398			
ASSAINISSEMENT CONSOMMATION		1		28,5738		28,57			
ASST VALLEE DU GARON CONSO		1		8,9738		8,97			
STATION D'EPURATION SYSEG		1		1,6648		1,66			
TOTAL EXPLOITATION		1		181,8988		181,89			
COLLECTIVITES LOCALES		1		3,2788		3,2788			
EAU SIDESOL ABONNEMENT		1		4,8888		4,8888			
EAU SIDESOL CONSO 0 A 60 m <sup>3</sup>		25		25,4788		654,71			
EAU SIDESOL CONSO 61 A 120m <sup>3</sup>		1		2,4788		2,4788			
ASSAINISSEMENT ABONNEMENT		1		18,63		18,63			
ASSAINISSEMENT CONSOMMATION		1		53,55		53,55			
TOTAL COLLECTIVITES		1		8,3388		8,3388			
REDEVANCES DE TIERS		1		1758,75		1758,75			
MINISTERE AGRICULTURE FNDAE		1		96,73		96,73			
DEPARTEMENT - RENOUVELLEMENT		1		8,85		8,85			
AGENCE DE L'EAU - POLLUTION		1		20,08		20,08			
AGENCE DE L'EAU-PRELEVEMENT		1		280,88		280,88			
TOTAL REDEVANCES		1		1855,48		1855,48			
MONTANT HT		1		1855,48		1855,48			
TVA 5,5		1		103,05		103,05			
MONTANT TTC DE LA FACTURE		1		1958,53		1958,53			
NET A PAYER		1		1855,48		1855,48			

FACTURE EMISE LE 15/01/96  
A PAYER DES RECEPTION DE FACTURE ET AVANT LE 29/01/96

MR [redacted] 69538 BRIGNAIS 185548  
688902088272 1988882822999949261614982  
185548

CCP 8124 36 R LYON

JOIGNEZ UN RIB OU RIP

- | DESTINATAIRES   | COMPÉTENCES  |
|---|--|
| Le fermier pour la distribution d'eau et l'exploitation des installations | Distribution, exploitation, réparation, entretien des réservoirs, des réseaux, des branchements ; perception des produits et reversement des parts revenants aux collectivités.  |
| Le fermier  | Le fermier intervient sur le réseau assainissement communal pour l'entretien des réseaux.  |
| Le fermier  | Le fermier exploite le réseau intercommunal pour les communes faisant partie du SMAVG.   |
| Le fermier pour l'exploitation de la station d'épuration                  | Il gère l'exploitation de la station d'épuration et les réseaux.   |
| SIDESOL<br>SIDESOL  | Pour le financement de la construction, de l'extension et du renouvellement des installations (stations de pompage...). Il prévoit et gère les investissements.  |
| COMMUNE<br>COMMUNE  | Cette part de l'assainissement est décidée par chaque commune pour rembourser ses emprunts et couvrir ses nouveaux travaux et sa participation au GARON et au SYSEG.   |
| ÉTAT  | Les taxes et redevances FNDAE : cette taxe est perçue pour le compte du Ministère de l'Agriculture et subventionne le développement des réseaux dans les communes rurales.   |
| DÉPARTEMENT   | Redevance destinée à subventionner les collectivités locales qui investissent dans le renouvellement des conduites d'eau potable.  |
| AGENCE DE L'EAU   | Redevances de lutte contre la pollution (*) Perçue par l'Agence de l'Eau, permet de subventionner la dépollution d'eaux usées et de préserver cette ressource en eau. Elle reverse une partie des sommes aux collectivités, ex. : la station d'épuration de Givors a bénéficié de ces fonds. |
| AGENCE DE L'EAU   | La taxe de prélèvement sert à financer les efforts des collectivités en matière de préservation et d'amélioration des ressources en eau.   |

(\*) Vous avez pu constater sur votre dernière facture, que la redevance de pollution est revenue de 3,05 à 2,21 F/m<sup>3</sup>. La raison en est simple : l'Agence de l'Eau calculant sa redevance à partir du volume d'eau consommé et celui-ci ayant évolué, la redevance a baissé.

## Quelques précisions

### ► Abonnements :

Les abonnements qui figurent sur votre facture doivent être payés au début du semestre.

### ► Droit de branchement eau :

Il s'établit à 1800 F. C'est la somme que paie chaque propriétaire lorsqu'il prend possession de sa nouvelle habitation. (cette somme est votée par le SIDESOL, perçue par la SDEI, qui la reverse au Syndicat).

### ► La caution :

C'est un dépôt de garantie de 731 F que doit payer le locataire et qui lui est restitué à son départ.

Cette mesure permet de se prémunir des impayés.

### ► Le droit de branchement assainissement ou redevance de raccordement à l'égout public :

C'est la somme que paie le propriétaire, ou le constructeur vendeur à la commune pour que le bâtiment soit raccordé à l'égout public.

Taux de base : 3 500 F.

### Perspectives pour l'avenir

Question à Michel Thiers, Maire.

### "Le prix de l'eau va-t-il encore augmenter ?"

Comme nous venons de le voir au travers de ce dossier, le prix de l'eau a augmenté pour plusieurs raisons :

- Nous avons réalisé des travaux importants afin d'entretenir et d'élargir les réseaux d'eau et d'assainissement.

- Nous avons construit une station d'épuration afin d'être en conformité avec la loi.

- Nous avons été contraints d'appliquer l'instruction comptable M 49.

Malgré nos efforts pour baisser les frais de fonctionnement, nos exigences vis-à-vis du fermier, notre volonté d'étaler dans le temps les investissements (la deuxième tranche de la station d'épuration par exemple), on ne peut envisager une stabilisation totale du coût global de l'eau.

De plus, l'assainissement aura une part de plus en plus importante dans le prix global du m<sup>3</sup>.

Cependant, nous ferons tous nos efforts en coopération avec les associations de consommateurs d'eau pour :

- étaler les investissements dans le temps ;

- renforcer le contrôle de la gestion fermière ;

- mieux vous informer.

Dans ce cadre-là, la ville de Brignais organisera dans les prochains mois une exposition sur le cycle et le prix de l'eau.

Nous vous invitons également à visiter la station d'épuration de Givors.

### MAIS ALORS, POURQUOI AVOIR RECOURS À UNE SOCIÉTÉ FERMIERE ?

Le domaine de la gestion de l'eau est complexe et fait appel à des compétences précises et des techniques nouvelles.

C'est la raison pour laquelle on fait appel à une entreprise qui dispose de moyens en personnel qualifié et de centres de recherche.

#### Quels sont les rapports entre les collectivités et les sociétés ?

Dans le cas précis qui nous intéresse, il existe un contrat d'affermage.

Ex. : - le contrat entre le SIDESOL et la SDEI pour la distribution d'eau ;

- le contrat entre la commune et la SDEI pour l'assainissement communal ;

- le contrat entre le SMAVG et la SDEI pour l'assainissement intercommunal ;

- le contrat entre le SYSEG et la SDEI pour l'épuration.

Un contrat est signé entre l'entreprise et la collectivité.

L'entreprise doit fournir des états réguliers concernant :

- les travaux effectués

- le personnel

- les finances

Les réunions entre services techniques, DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts), société fermière et Élus sont régulières. Un contrôle est périodiquement exercé par les services.

### POURQUOI L'EAU NE COÛTE-T-ELLE PAS LE MÊME PRIX PARTOUT ?

On a toujours l'impression que l'eau est abondante et par conséquent bon marché.

En fait, c'est faux !

Pourquoi ?

L'eau provient de ressources

naturelles, inégalement réparties sur notre territoire.

Abondante, on peut parfois la distribuer sans aucun traitement, et sans désinfection.

C'est cependant très rare.

Dans notre secteur, l'eau est traitée avant d'être distribuée et cela est essentiel pour notre santé. Les normes de potabilité sont très strictes.

Une fois utilisée, l'eau doit être épurée avant d'être rejetée dans l'environnement. C'est pourquoi des stations d'épuration sont construites.

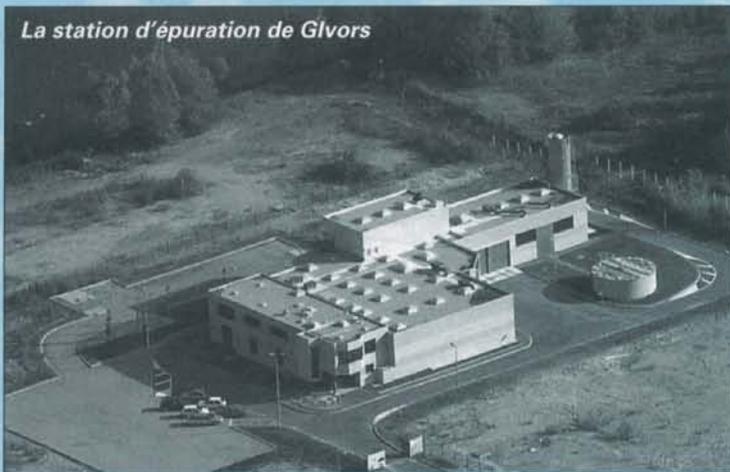
Imaginez donc ! Avant que la station d'épuration de Givors ne soit construite, nos eaux usées étaient rejetées telles quelles dans le Rhône !

Triste spectacle, et quel environnement en perspective pour les générations futures !

Tout cela a un coût. ■

# Pour sauvegarder notre environnement : une station d'épuration performante !

La station d'épuration de Givors



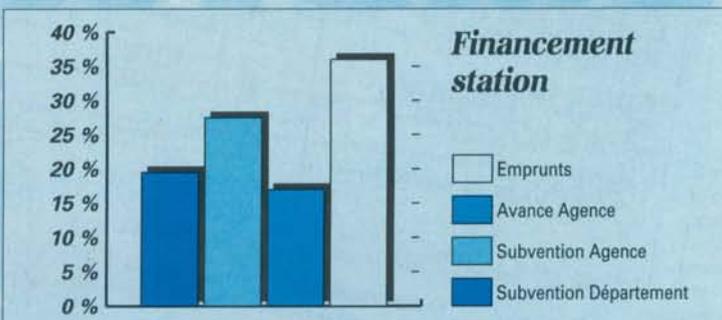
La station d'épuration de Givors - Bans réalisée par le SYSEG (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors) - conformément à la Directive Européenne de 1991 - est en service depuis un an ; elle possède une capacité de traitement pour 80 000 équivalent habitants.

L'investissement est important pour la première phase. En effet, le coût a été de 45 MF (traitement primaire).

Le coût de la 2<sup>ème</sup> phase de la construction a été évalué à 35 MF (traitement biologique).

Financement 1<sup>ère</sup> phase :  
- Subvention département 19,5 % ;  
- Subvention agence de l'eau 27,5 %.

Reste à la charge des collectivités 53 % dont 17 % d'avance de l'Agence à 0,5 % d'intérêts. ■





**BALLEYDIER s.a.r.l.**  
AGENT CITROËN BRIGNAIS

21, rue Général de Gaulle  
B.P.11 - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 78 05 17 33  
Fax 78 05 28 96

CARROSSERIE - MÉCANIQUE - PEINTURE - ÉLECTRICITÉ  
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

ESPACE AUTO BRIGNAIS

**Agent SCAGLIONE**



**RENAULT**

MÉCANIQUE  
ÉLECTRICITÉ  
Ventes - Reprises  
Crédit

266, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Tél. : 78 05 21 19 - Fax : 78 05 49 37



**Farandole**  
TISSUS - MERCERIE  
COUTURE - RETOUCHES  
**Monique PAIN**  
3, rue du Colonel Guillaud  
ouvert du mardi au samedi  
**69530 BRIGNAIS - Tél. 72 31 60 26**

**G.H. Entreprise**

ABRIS  
AUVENTS  
PLAFONDS

Bois  
Charpente  
Couverture  
Neuf-Rénovation  
Vélux

TUILES  
BARDEAUX

21, Rue des Capucines  
69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 16 57  
Tél. 78 46 07 25

R  
H  
O  
N  
I  
S  
S  
A

*Et la propreté devient pureté...*

*Nettoyage Industriel  
(bureaux - usines - magasins)  
Entretien journalier ou périodique  
Lavage vitrerie  
Traitement de sols (métallisation...)  
Shampooing moquettes  
Ponçage-vernissage de parquets  
Devis gratuits*

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Tél. : 78 05 30 20 - Fax : 78 05 41 66

**RHONIBAT**

*Rénovation, Décoration : la Passion Création  
Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapisserie  
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)  
Tous travaux d'agencement  
Atelier couture : voilage, ameublement  
Plomberie - Electricité  
Devis gratuits*

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Tél. : 78 05 30 20 - Fax : 78 05 41 66



**Fleurina**

A. M. CHARROIN

DÉCORATION - ARTICLES FUNÉRAIRES  
SERVICE INTERFLORA - LIVRAISON À DOMICILE



140, rue Général de Gaulle - 69530 Brignais  
78 05 08 54

**Christian GRAU**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ALARME  
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



8, allée Arthur Rimbaud  
69530 BRIGNAIS  
Tél. : 72 31 10 32  
Fax : 72 31 16 29

## Fluos et rétros pour être bien vus

Depuis le 14 Décembre, la Ville invite tous les enfants des écoles primaires et des grandes sections de maternelle (publiques et privées) à réfléchir sur les risques d'accidents liés à la non visibilité des piétons.

La campagne "la nuit tous les enfants sont VUS" a été élaborée dans le cadre du Programme "Ecole de la route" en collaboration avec les enseignants. Elle répond à un constat préoccupant ; l'augmentation des accidents des piétons en agglomération, la nuit, qui impliquent particulièrement les moins de 14 ans.

"Ce n'est pas parce qu'un enfant piéton a repéré un véhicule, que le conducteur du véhicule l'a bien vu, explique André Favre, Conseiller Délégué à l'Éducation. L'objectif est de décortiquer le pourquoi et les incidences de la non visibilité et d'étudier les remèdes que l'on peut y apporter".

Ainsi, parallèlement à une sensibilisation dispensée par les enseignants, les enfants ont reçu un brassard fluorescent et un métrage de film autocollant rétro réfléchissant à coller sur leur cartable. Sous l'impulsion des institutrices, ils sont incités à utiliser ces équipements de sécurité au même titre qu'un bonnet ou des gants conçus pour lutter contre le froid, par exemple.

Une plaquette pédagogique a été également diffusée aux enfants dans l'objectif qu'ils sensibilisent à leur tour leurs parents.

L'opération "la nuit tous les enfants sont vus" bénéficie du soutien financier du Plan Départemental d'Action pour la Sécurité Routière (Préfecture du Rhône).

967 enfants y participent.



### Accueil périscolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier les familles doivent acheter les tickets d'accueil périscolaire à l'Hôtel de Ville, Service de la régie des recettes (bureau de Madame Fayard), aux jours et heures suivants :

- les mercredis de 14 à 16 heures  
- les jeudis de 14 à 18 heures (au delà de 16 h 45, sonnez à la porte principale de l'Hôtel de Ville).

# Répartition scolaire : le bon sens avant tout



le nouveau périmètre scolaire applicable à la rentrée 96.

Classé prioritaire par les élus de la nouvelle Commission éducation, le dossier de répartition de la population scolaire a trouvé son épilogue au cours du dernier Conseil municipal. Explications.

**B**asé sur le principe de la proximité "école/domicile", le dernier périmètre scolaire de Brignais date de 1991. Une année qui coïncidait avec des changements importants : l'urbanisation du quartier de Rochilly et des Saignes, et la construction du groupe scolaire Jacques Cartier accompagné de la fermeture de l'école Simondon.

Depuis, les effectifs des différents groupes scolaires ont évolué de manière inégale sur les différents secteurs.

### UNE LARGE CONCERTATION

Les différents partenaires concernées par l'éducation des enfants se sont interrogées sur les écarts socioculturels pouvant exister sur la commune et susceptibles d'influencer les chances de réussite dans le domaine scolaire.

Soucieux de répondre définitivement aux interrogations légitimes des parents, Paul Minssieux, Adjoint délégué à l'éducation et à l'emploi, a ouvert dès Septembre 95 une réflexion de fond à laquelle ont été associés tous les partenaires de l'école : les parents d'élèves, les enseignants, la Commission scolaire et l'ensemble des élus.

Les objectifs définis par Paul Minssieux étaient les suivants : "permettre à tous les enfants de Brignais le désirant, d'effectuer dans les meilleures conditions leur scolarité dans les écoles publiques de la commune, assurer l'égalité des chances de réussite entre tous les enfants des différents groupes scolaires et enfin, de

mettre en adéquation les effectifs et les capacités d'accueil des groupes scolaires de la Ville."

Au cours de ces réunions, un consensus s'est dégagé, explique André Favre, Conseiller délégué à l'éducation : "L'attachement au principe d'école de proximité et la prise en compte de la spécificité de chaque école quant aux moyens à donner à chaque équipe pédagogique pour que les enfants aient les mêmes chances de réussite quelle que soit leur affectation."

### DES DECISIONS DE BON SENS

La Commission éducation élargie aux directeurs d'école et aux fédérations de parents a entériné les propositions suivantes :

- la modification du périmètre actuel de l'école Jean Moulin qui englobera désormais la rue Simondon (numéros impairs), la partie basse du chemin de la Petite Côte (numéros 1 à 10) et le Boulevard Georges Brassens.

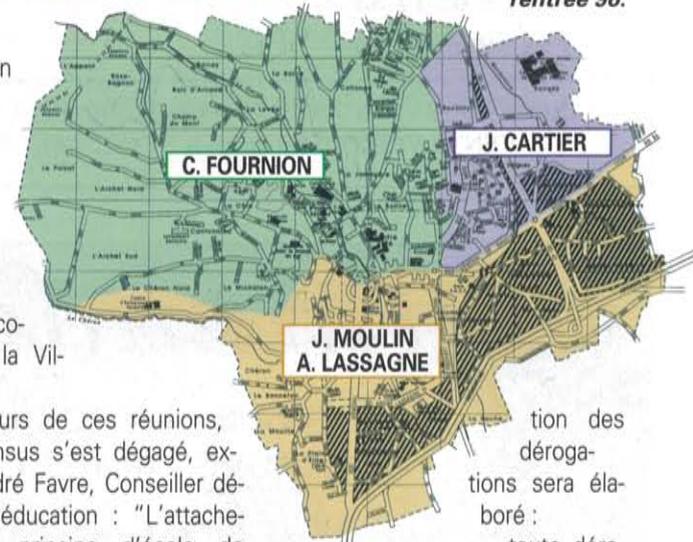
- le rattachement des numéros 2, 4 et 6 de la rue des 4 Saisons au secteur Claudius Fournion.

Parallèlement à une mise en valeur des atouts de l'école (locaux spacieux, qualité et dynamisme de l'équipe enseignante, activités d'éveil pédagogique...), le groupe de travail a redéfini les grands principes du mode de répartition de la population scolaire :

- tous les enfants extérieurs à la commune devront être scolarisés à J. Moulin/André Lassagne.

- les enfants des gens du voyage seront répartis entre Claudius Fournion et Jacques Cartier en fonction des capacités d'accueil des deux groupes.

- un règlement strict d'attribu-



tion des dérogations sera élaboré :

- toute dérogation accordée en maternelle sera réexaminée à l'entrée en primaire.

- la prise en compte des déséquilibres socioculturels pouvant exister, conduira à la mise en place d'actions spécifiques permettant d'atténuer ces différences.

"A court terme, cette restructuration ne grossira que très modérément les effectifs de l'école Jean Moulin car le problème n'est pas là, précise Paul Minssieux. En revanche, à long terme, les perspectives d'urbanisation de certains terrains pérenniseront un rééquilibrage en faveur de l'école du Boulevard de Schweighouse".

Répondant à certaines questions des parents, André Favre précise : "le périmètre de l'école Jean Moulin couvre près de la moitié du territoire communal. Dans l'immédiat, le modifier au delà de ce qui a été décidé irait à l'encontre du principe "d'école de quartier".

Ne nécessitant pas de délibération au sens strict du terme, ces conclusions ont été présentées au cours du Conseil Municipal du 23 Janvier à titre d'information. En conclusion, Paul Minssieux a insisté sur l'esprit qui a conduit le travail de la Commission : faire suivre la concertation de décisions réalistes approuvées par le plus grand nombre de personnes concernées. Elles feront l'objet d'un arrêté du Maire qui prendra effet à compter de la rentrée 96. ■

# Sacrés champions !



Le 6 Décembre dernier, Brignais avait rendez-vous avec ses champions. "Une cérémonie conçue pour être conviviale, simple et joyeuse" selon les termes de Rémi Cuisinier, chargé par Serge Touilliez, Adjoint délégué à la jeunesse et aux sports, d'ordonner la soirée.

"Ce rendez-vous annuel est une sorte de baromètre des associations sportives locales. Un événement apprécié tant par les compétiteurs que par leurs entraîneurs. Une réunion inter-génération qui réunit les tout-jeunes et leurs aînés autour de la passion du sport..." explique Serge Touilliez.

Pour la saison 94/95, l'événement regroupait 12 associations soit 105 médaillés. La Commission des sports avait également tenu à récompenser 5 Brignairots dont les résultats obtenus dans des clubs extérieurs concourent au rayonnement de la vie sportive de Brignais.

À l'issue de la cérémonie à laquelle la Commission des sports avait associé de très nombreux élus, Michel Thiers décernait à Roger Jaricot la médaille de la Ville : un hommage à son action à la tête de l'ASB depuis de très nombreuses années. En présence de son successeur, Roger Barbasso, c'est le travail des bénévoles des associations que la Municipalité a mis en valeur au travers de cet hommage. ■



Roger Jaricot

## Le palmarès

### AMICALE LAÏQUE CYCLO CLUB :



Fabien Dupont	1 <sup>er</sup> du Challenge VTT de Brignais (cat. jeunes)
Mathieu Delorme	Médaille d'or de l'Ardéchoise 95 (- de 17 ans)
Emmanuelle Poulain	1 <sup>ère</sup> du Challenge VTT d'Irigny (cat. fém.)
Christophe Poncet	1 <sup>er</sup> du Challenge VTT d'Irigny (cat. senior)

### AMICALE LAÏQUE JUDO CLUB :

David Santoni	5 premiers prix (cat. poussins)
Julien Thiolière	7 premiers prix (cat. poussins)
Thibault Pradines	7 premiers prix (cat. poussins)
Coralie Morier	Championne du Rhône 95 (cat. benj.)
Amandine Belmonte	Championne du Rhône 95 (cat. benj.)
Florian Dugenet	3 <sup>ème</sup> au championnat du Rhône (cat. min.)
Franck Berne	Champion du Rhône 95 (cat. cadet) (sélectionné pour le championnat de France 95)
Hannelore Girardot	Championne du Rhône 95 (cat. esp. fém.) (sélectionnée pour le championnat de France 95)

### ASB BASKET

Équipe minimes filles	Finaliste du Championnat du Rhône
2 <sup>ème</sup> série	
Équipe benjamins	
2 <sup>ème</sup> série	1 <sup>ère</sup> place dans sa catégorie

### ASB FOOTBALL



Équipe des moins de 13 ans	
1 <sup>ère</sup> division	1 <sup>ère</sup> place dans sa catégorie Vice Championne du Rhône (sélectionnée pour le Championnat Elite 95/96)
Jérôme Ratinet	(sélectionné pour la coupe interdistrict 95)

### ASB NATATION



Annabelle Damian	Sélectionnée pour le Championnat de France 95
Florine Cadet	Sélectionnée pour le Championnat de France
Cédric Olivier Chauv	Vice-champion du Rhône
Marie Cerf	Sélectionnée pour la coupe Alex Jany (Rhône)

### ASB VOLLEY BALL

Équipe junior féminine	Championne régionale (sélectionnée pour le Championnat Jeune Haut Niveau)
------------------------	---

### ESPÉRANCE ET VAILLANTES TIC A L'ARC

Yann Marlin	Champion du Rhône de tir en campagne Champion de Ligue de tir en campagne Sélectionné pour le Championnat de France de tir olympique (catégorie individuel junior)
Eric Faresse	Champion du Rhône de tir en salle (2 <sup>ème</sup> série) Finaliste au Championnat de France de tir en salle Classé n°1 national junior de tir en salle (Catégorie individuel junior)
Équipe junior	Championne du Rhône de tir en salle (finaliste de la coupe de France) Championne de la Ligue du Lyonnais en tir olympique Championne du Rhône en tir de campagne

### ESPÉRANCE ET VAILLANTES GYMNASTIQUE FEMININE

Équipe Poussines D	1 <sup>ère</sup> place du concours départemental
Claire Jullien	1 <sup>ère</sup> du concours départemental (cat. aînées)
Sandrine Bideault	2 <sup>ème</sup> du concours départemental (cat. jeunes)
Séverine Jay	1 <sup>ère</sup> du concours départemental (cat. jeunes)

### ESPÉRANCE ET VAILLANTES DANSE

Laurianne Quinet Sodoyer	5 <sup>ème</sup> place du Concours international de Grasse (cat. 1 <sup>er</sup> pas)
Coralie Mallet	3 <sup>ème</sup> place du Concours de Paris (cat. scène Fr)

### ESPÉRANCE ET VAILLANTES TENNIS DE TABLE

Florence Doutaz	Championne du Rhône (cat. dames)
Bertrand Muci	Champion du Rhône (non classé)
Claude Janin	Champion du Rhône (cat. vétérans)

### ESPÉRANCE ET VAILLANTES GYMNASTIQUE MASCULINE

Pierre Hejmanek	Champion du Rhône 1 <sup>er</sup> degré (cat. adultes)
-----------------	--

### ESPÉRANCE ET VAILLANTES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE

Maïa Claar	Équipe Championne du Rhône promotion à Gerland
Edith Salin	
Delphine Sayer	
Anne Sophie Imbert	
Stéphanie Lacroix	
Céline Poloce	Équipe championne du Lyonnais Fédéral à Letra
Dorine Bourron	
Viviane Locher	
Audrey Borel	
Pascale Fraysse	
Mélanie Geslain	
Laurence Crozier	

### SPORTIFS BRIGNAIROTS APPARTENANT A DES CLUBS EXTERIEURS

Amandine Del Moral	2 <sup>ème</sup> place en disco danse enfants (Club de Chaponost)
Yasmine Salamani	1 <sup>ère</sup> place au Trophée de France à Gerland (cat. disco danse adultes) sélectionnée pour le Championnat du Monde 95 (club de Chaponost)
Yann Bourmel	2 <sup>ème</sup> par équipe au Championnat du Rhône de course à pied 1 <sup>er</sup> en individuel du Championnat du Canton (Club ASPTT de Saint Priest)
Emilie Renaude	1 <sup>ère</sup> Championnat inter régional de Twirling Bâton
Michael Frin	1 <sup>er</sup> en finale régionale du 100 m papillon qualifié au Championnat de France national 3 catégorie espoir (Centre d'entraînement de Poitiers, natation de haut niveau)
Ole Dessertenne	Vice Champion d'Europe de tir sur silhouette métallique

**BRIGNAIS 95**

Chers Concitoyens,

En raison des règles fixées par la majorité au pouvoir à Brignais, il nous est impossible de nous exprimer dans les colonnes de BRIGNAIS Magazine.

C'est pourquoi, nous vous demandons de vous reporter à "La Lettre de Brignais 95", actuellement le numéro 6 de janvier est à votre disposition.

Si vous ne l'avez pas eu, ou bien pour nous faire part de vos remarques, vous pouvez contacter Marc VALENTIN ou Guy BOISSE-RIN à :

Brignais 95  
Le Gemini  
Route d'Irigny  
6530 BRIGNAIS  
Tél. 72 31 11 69.

L'équipe de Brignais 95.

**BRIGNAIS FAIT FRONT**

NI GAUCHE NI DROITE FRANÇAIS D'ABORD

Notre cité, comme de nombreuses autres villes Françaises dont les noms reviennent régulièrement à la rubrique faits divers, vient d'être de nouveau victime des casseurs et des pilleurs. Ceux que les médias et le langage officiel appellent les "Jeunes" sèment la terreur et le feu dans notre village et alentours. Vols, viols, agressions, incendies criminels sont devenus notre lot quotidiens que les journaux locaux se gardent bien de relater.

Cette situation ne nous étonne pas mais doit surprendre bien des élus de la majorité qui nous affirment que Brignais est un village tranquille ou aucun incident ne vient troubler notre quiétude. Sont-ils aveugles ou menteurs ?

Aujourd'hui, plus moyen d'effacer les traces des méfaits de ces "Jeunes" ni de calmer les peurs et les amertumes à coups de promesses ou de subventions.

A propos de subventions, cela fera plaisir aux Brignairots, surtout au moment de recevoir nos feuilles d'imposition de se rappeler que certaines aides ont été majorées de plus de 50 % et que la dotation au Centre social a été plus que doublée. Peut être s'agit-il là d'un savant saupoudrage en prévision de futures échéances électorales.

BRIGNAIS FAIT FRONT  
72 31 05 02  
Jean-Paul VEYRARD  
et Maurice CLEMENÇON

A l'occasion de la nouvelle année,  
les membres de l'association se  
joignent à nous

pour vous présenter nos meilleurs  
vœux nationalistes

pour l'année 1996

**BRIGNAIS POUR TOUS****BUDGET 1996**

Intervention sur le vote du budget faite au nom de la liste Brignais pour Tous lors du Conseil Municipal du 20 Décembre 1995.

Tout d'abord, il faut rappeler que le débat récent des élections n'est en rien caduc. Une majorité de Brignairots (55 %) ont désavoué la gestion de l'équipe sortante en apportant leurs suffrages aux différentes listes d'opposition. Aujourd'hui, la responsabilité de celles-ci s'en trouve donc renforcée. La nouvelle équipe majoritaire n'est pas représentative de la population.

Le débat d'orientation budgétaire du 4 Décembre 1995 a été extrêmement frustrant pour le public car il n'y a eu ni orientations, ni débat ! On ne peut donc qu'être frappé par l'absence de projets de l'équipe majoritaire. Quelles sont les priorités en terme de fonctionnement, et quels moyens seront mis en œuvre ? Quels sont les principaux investissements qui seront réalisés au cours du mandat ? Quel est le calendrier et comment seront-ils financés ? On ne peut que regretter cette absence de perspectives pour la vie quotidienne des habitants.

**DETTE**

Au niveau de la dette, on nous parle de désendettement, mais le graphique présenté fait apparaître que celle-ci augmente encore en 1996 ! (77,5 contre 76,8 MF). Au niveau du BP 96 : remboursement de capital : 5,5 MF contre 5,4 MF d'emprunts nouveaux ! Le projet de DM 96 laisse entrevoir une décreue bien timide de + 5 MF - 5,6 MF = 0,6 MF. La charge annuelle de la dette s'élève à 11,865 MF pour 1996. Sa structure est préoccupante : remboursement capital : 5,5 MF, intérêt : 6,3 MF.

Il conviendrait d'inverser ce ratio en renégociant la dette dans une période propice à la baisse des taux. Celle-ci est consécutive à la gestion des deux mandats précédents. Les déclarations incantatoires sur sa jeunesse se répètent depuis 10 ans et ne règlent en rien le problème. L'autofinancement propre à l'exercice n'est que de 600 KF. Il devient à peine présentable par le truchement d'un report excédentaire de 3,2 MF (soit à peine un quart de l'annuité de la dette de 11,8 MF).

**INVESTISSEMENT**

Un budget d'investissement anémique : 50 % pour le remboursement de la dette : 5,5 MF ; le reste pour la réfection de l'église et l'entretien annuel (voirie, éclairage, chaufferies...).

**FISCALITÉ**

Le tableau présenté montre bien que les taux de Brignais sont supérieurs aux taux hors agglomération. Les contribuables brignairots doivent déjà payer le surcoût des transferts du budget communal vers les budgets annexes : SITOM : 1,5 MF + surtaxe d'assainissement 1,5 MF. Les taux proposés pour 1996 sont importants (+ 3 %) concernant la hausse de la taxe d'habitation et de la taxe foncière car les assiettes seront réévaluées de 1,8 %.

Dans le contexte actuel de la politique de ponction fiscale engagée par M. JUPPE :

- dette sociale (RDS)
- fiscalisation des allocations familiales
- hausse de la TVA (+ 2 %)
- augmentation du forfait hospitalier de 55 à 70 F par jour

est-ce bien le moment de solliciter un effort supplémentaire ?

**BUDGET ASSOCIATION**

Il s'agit d'une enveloppe globale, c'est à dire une enveloppe surprise ! Aucun document n'a été présenté ce soir sur ce sujet pourtant très important, notamment pour les activités sociales, culturelles et sportives. La population reste dans l'expectative !

C'est pour toutes ces raisons que nous voterons contre ce budget.

Christiane CONSTANT  
Guy ORLANDINI  
Claude LESIMPLE  
Christian TOUBOULIC  
François MATHEVET

**ENSEMBLE POUR BRIGNAIS**

Histoire de clocher...

Nous pensions qu'après avoir vécu une campagne électorale riche en débats, suggestions et commentaires en tout genre, nous allions enfin pouvoir retrouver la sérénité pour travailler au service des Brignairots.

Mais non, il n'en est rien.

Les petites querelles de clocher continuent entre les différentes représentations électorales du Conseil Municipal.

Peut être que la rénovation prochaine de notre église et notamment de ses cloches nous permettra d'entendre de nouveaux sons... A suivre...

Bien sûr, cette situation entraîne des conseils municipaux "passionnants" où quelques opposants votent systématiquement contre les dossiers qui leur sont présentés.

Quand par hasard ils adoptent la proposition qui leur est faite, ils s'en assurent, quelques jours plus tard dans leur édito, la Paternité. Séduisant non ?

Ils interpellent, commentent, critiquent, parfois crient ou encore tapent le poing sur la table. Il nous est même arrivé d'avoir des débats passionnés, mais trop souvent on peut entendre ou lire des propos méprisants.

Construit-on l'avenir d'une commune en semant le doute, la confusion dans l'esprit des citoyens ? Inquiétant non ?

Ces "faiseurs de miracle", minoritaires mais très contestataires, sont sûrs de tout ce qu'ils disent et persuadés de rien d'autre.

Rassurant, non ?

Pour notre part, nous travaillons vos dossiers avec rigueur, dans l'intérêt de tous et avec réalisme.

Au delà des polémiques, des contre vérités qu'il est toujours plus facile d'écrire que les vérités à assumer, nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

L'équipe d'Ensemble pour Brignais vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1996... (et beaucoup d'idées)...

Les Élus de la liste  
"Ensemble pour Brignais"

# Jean Payrou Sales : de l'éducation à la culture

Retraité de l'Éducation Nationale en Juin 95, Jean Payrou Sales ne s'est accordé que deux mois de repos. Dès Septembre, sollicité par les membres du Conseil d'Administration de l'Office Culturel de Brignais (nouvel intitulé), il "reprenait du service" à la tête de l'association.

Rencontre avec une personnalité locale à laquelle les Brignairots se sont attachés.



*"Les Brignairots doivent faire confiance au responsable de la programmation"*

## Comment s'est opéré le rapprochement avec l'OCB ?

Tout naturellement. En tant que directeur de l'école Jacques Cartier, j'ai tissé des relations étroites avec les responsables culturels dont Lionel Vallar, Directeur de l'OCB, sur la base de la programmation scolaire.

Me sentant très impliqué et disponible, j'ai été pressenti pour prendre cette fonction. Encore une fois, c'est tout naturellement que j'ai répondu positivement à cette opportunité.

## Quel est le moteur profond de cet investissement personnel ?

C'est l'aboutissement de longues années d'enseignement. Je suis intimement persuadé que la collaboration de toutes les

bonnes volontés est indispensable. En tant qu'instituteur, je me suis efforcé d'apprendre aux jeunes la solidarité, l'esprit d'équipe et l'ouverture vers l'autre. J'ai essayé de leur donner le goût de la curiosité intellectuelle et artistique. Aujourd'hui, je veux continuer à participer à la diffusion de la culture.

## Après quelques mois de réflexion, quel est votre sentiment dominant ?

Le Briscope doit absolument s'ouvrir à tous les usagers. Ce ne doit pas être un "club fermé". Les Brignairots doivent être invités à donner leur avis sur son fonctionnement et sur ses choix culturels. Cette nouvelle vitalité, cette nouvelle indépendance sont essentielles à son rayonnement, à son bon fonctionnement.

## Vous avez des idées ?

Oui. Aujourd'hui nous préparons les nouveaux statuts de l'OCB. Ils sont fondés sur la définition de trois collèges représentatifs des usagers dans le sens large



# CORDONNERIE 3000



- Cordonnerie
- Imprimerie
- Reproduction de clés
- Tampons
- Gravure
- Plaque auto
- Service Fax

## ***Vous vous mariez cette année ?***

*Nous vous proposons un grand choix de faire-parts à des prix très compétitifs, avec une très bonne qualité d'impression.*

*Consultez-nous avant de vous décider !*

**137, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS**  
**Tél. : 72 31 68 74 - Fax : 72 31 12 34**



du terme.

- un collège d'élus, membres délégués par le Conseil Municipal

- un collège associatif : membres délégués par les associations culturelles locales et élus par l'assemblée générale de l'OCB.

- un collège mixte d'utilisateurs composé d'enseignants et d'usagers indépendants également élus par l'assemblée générale.

L'ensemble de ces trois collèges formant le Conseil d'Administration.

A ce jour, nous appelons tous les Brignairots qui le souhaitent à adhérer à l'association comme membres actifs.

Ensemble, nous élaborerons une politique culturelle au service des valeurs d'ouverture, de tolérance et de liberté.

**Le budget communal participe à plus des 2/3 au financement de l'OCB. Comment envisagez-vous votre collaboration avec la Ville ?**

C'est au Conseil Municipal de fixer les grands axes de la mission

culturelle en adéquation bien sûr, avec le montant de la subvention allouée. Dans le cadre de cette convention, je souhaite que soit également défini clairement le rôle de chacun des services municipaux qui doit participer à la bonne marche de la "maison". Si l'OCB est l'organe de gestion administratif du Briscope, il ne faut pas oublier qu'il appartient à l'éventail des services publics offerts sur la Ville.

**Justement, cette notion de service public "culturel" n'est pas toujours bien comprise des Brignairots...**

Je rappelais dernièrement la phrase d'André Malraux : "il faut faire de la culture ce que la III<sup>ème</sup> République a fait de l'enseignement. Chaque enfant a droit au cinéma, au théâtre, au musée... comme il a droit à l'alphabet."

Le Briscope est une chance pour les Brignairots de tous âges, car l'expression artistique aide à une meilleure compréhension de la société.

A travers certains spectacles, il

peut aussi favoriser la convivialité familiale. Et n'oublions pas sa dimension sociale. Le Briscope donne la possibilité d'assister à des spectacles de qualité ; un "droit à la culture" dont certains seraient privés autrement.

**Des nouveaux statuts, une assise fortifiée, et ensuite ?**

Nous essayons aujourd'hui de cerner encore mieux les attentes des spectateurs potentiels. Car l'objectif est de faire sortir les Brignairots, de leur donner le goût d'aller à un bon spectacle, dans leur ville entre amis. L'OCB doit mener une politique effective de démocratisation de l'accès à la culture grâce à un travail avec les jeunes, les associations de quartier et les travailleurs sociaux, les personnes âgées...

**Et la programmation scolaire ?**

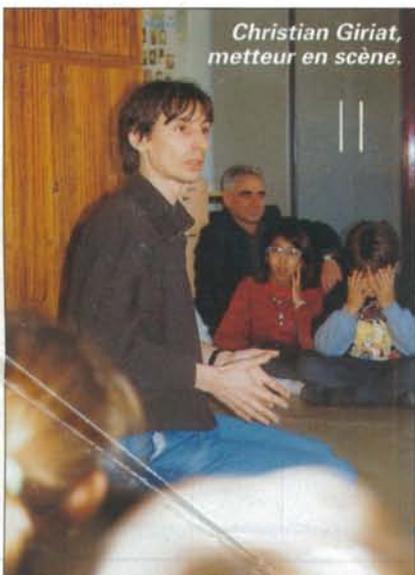
Si les orientations sont bonnes, il faut approfondir nos relations avec les enseignants pour qu'ils maîtrisent bien le contenu de nos propositions. Bien infor-

més, ils se détermineront plus facilement. Nous travaillerons beaucoup avec les écoles afin d'aider un projet ou accompagner une représentation. Nous développerons "l'abonnement découverte" qui permet à l'enfant d'associer le théâtre à une vraie sortie familiale. ■

**Les pratiques culturelles des Français : peuvent mieux faire.**  
 Selon une récente étude du Ministère de la Culture, seulement 14 % des Français de plus de 15 ans se sont rendus à un spectacle de théâtre joué par des professionnels au cours des 12 derniers mois.  
 14 % ont vu un spectacle joué par des amateurs, 13 % un concert de rock ou de jazz.  
 En comparaison, 49 % sont allés au cinéma, 45 % dans une fête foraine, 30 % au musée, 28 % dans une rencontre sportive payante, 21 % à une exposition de peinture.

# A l'école du théâtre

En préambule de la représentation de "la Savane", pièce de Ray Bradbury le 19 Janvier dernier, la Compagnie du Théâtre Mobile a rencontré des jeunes du lycée professionnel, du collège et de l'école Jean Moulin.



Christian Gariat, metteur en scène.

C'est dans ce dernier établissement scolaire que nous avons fait connaissance avec Christian Gariat, metteur en scène, aux prises avec une cinquantaine d'enfants de cours moyen.

"Je m'appelle Christian, je suis metteur en scène... vous savez ce que c'est un metteur en scène ?" Les doigts se lèvent et les réponses fusent. Quelques échanges de ce type et les enfants sont très vite entrés dans l'ambiance de la pièce. Passée l'excitation du premier contact, sagement guidés par le jeune metteur en scène, ils entrent tout naturellement au cœur d'une séance d'explication de texte peu ordinaire, presque fascinés par l'homme de théâtre.

Le principe est d'utiliser leur vécu comme passerelle entre le moment présent et l'univers quasi magique de l'œuvre théâtrale. Une lecture animée qui va les préparer à mieux recevoir la pièce le jour de sa représentation et à en faire des spectateurs avertis. ■

Côté Parc

**Face au Parc de l'Hôtel de Ville, votre rêve devient réalité.**

**Le succès de Côté Parc ne doit rien au hasard :** une belle situation calme, dégagée et verdoyante, à deux pas du centre et un prix étonnant pour la qualité offerte.

Les travaux ont commencé cet été alors que plus des deux tiers des appartements sont déjà vendus ; mais le vôtre vous attend. Une opportunité à ne pas laisser passer.

**NOUVEAU :**  
 Venez visiter en image votre futur appartement. Venez découvrir l'animation vidéo que nous avons préparée pour vous. Tous les détails de Côté Parc, comme si vous y habitiez déjà.

**Quelques uns des points forts**

- ascenseur,
- chauffage individuel, gaz avec radiateurs fonte,
- garages en sous-sol,
- hall décoré avec interphone/digicode,
- appartements totalement finis (papiers peints, peintures, sols...)

**EXEMPLE DE PRIX :**  
 Appartement 3 pièces, 70 m<sup>2</sup> habitables et jardin environ 40 m<sup>2</sup>  
 587 800 F + parking (lot T3 ARW)

**Bureau de vente sur place :**  
 Du mardi au vendredi de 14 h à 19 h  
 samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.

78 05 00 54

COUPON REPONSE

Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_

Souhaite être mieux informé sur la résidence Côté Parc.

TYPE D'APPARTEMENT SOUHAITE \_\_\_\_\_

A retourner à ONYX promotion immobilière  
 73 cours Albert Thomas  
 69447 Lyon Cedex 03